

From: Henry Abner SURPLESS
Sent: Saturday, November 14, 2020
To: Jacques Brosius
Subject: Revision de la loi sur l integration.

Bonjour Mr. Brosius.

Suite au courrier de Madame la Ministre Corinne Cahen je vous soumets mon input.

1. L Integration.

- Chemin a parcourir par les 2 parties/acteurs.
- S identifier sur tout les aspects de son pays de residence apres une analyse murement reflechi.

2. La raison d une Poltique d integration.

- Creer & soutenir une cohesion sociale au sein de toutes les populations residentes sur le Territoire.
- identifier les Besoins specifiques de chaque composante ethnique, religieuse, sociale & familiale.
- Oeuvrer a diminuer les differences & assentuer les points communs qui nous rassemblent.

3. Chemin de l Integration.

- Flexibilite dans la Demarche.
- Analyse de l implication de l Individu.

4. La discrimination raciale.

- Identifier les symptons & les causes.
- Sanctioner les as venants.

5. Les outils / Les mesures / les criteres.

- inscriptions au cours de Luxembourg / aux listes electorales communales.
- participation aux associations locales.

Best regards, Henry Abner Surpless.

Membre effectif du CNE , Membre suppleant de la Commission Integration de la Ville de Luxembourg.